

COMMUNE DE TOCANE SAINT-APRE

(Dordogne)

Avis d'enquête publique

Relative à l'aliénation d'une portion d'un chemin rural au lieu-dit « La Gâtine »

Par arrêté municipal du 2 décembre 2024, Monsieur le Maire de la commune de Tocane Saint Apre a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'aliénation d'une portion de chemin rural au lieu-dit « La Gâtine ».

Mme Audrey LACAZE-THONAT, Commissaire enquêtrice, a été désignée pour conduire cette enquête.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Tocane Saint Apre du jeudi 2 janvier 2025 au jeudi 16 janvier 2025 inclus.

La commissaire enquêtrice recevra le public en mairie, le jeudi 2 janvier 2025 de 10h00 à 12h00 et le jeudi 16 janvier 2025 de 13h30 à 15h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées :

- Sur le registre d'enquête publique déposé en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30) ;
- Par courrier à transmettre à Mme la Commissaire enquêtrice à la mairie de Tocane Saint Apre (3 rue de Saint Apre – 24350 TOCANE SAINT APRE) ;
- Par courriel, à l'adresse suivante : mairie@tocanesaintapre.fr

Dossier consultable sur le site Internet de la commune : www.tocanesaintapre.fr